

Lyon, le 31 mars 2020

Page 1 / 2

# La Région réunit une Commission permanente extraordinaire pour valider les engagements face à l'épidémie de Covid-19

**Après en avoir fait la proposition aux Présidents des groupes politiques siégeant au conseil régional lors d'une conférence des Présidents la semaine dernière, Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a convoqué pour ce mercredi une Commission permanente du Conseil régional dématérialisée afin de permettre aux conseillers régionaux de valider les actions de solidarité de la Région.**

L'ordre du jour de cette Commission permanente extraordinaire portera sur les premières actions régionales liées aux conséquences de l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de la crise sanitaire. Cette réunion permettra ainsi à l'ensemble des sensibilités politiques représentées au sein du Conseil régional d'être associés et de prendre position.

Il comprend notamment l'approbation :

- Du plan d'urgence pour l'économie régionale,
- Du plan d'urgence en faveur des personnes les plus vulnérables et de lutte contre les violences intrafamiliales,
- De la reconversion de la Centrale d'achats de la Région pour répondre aux besoins des professionnels de santé,
- D'un soutien à l'innovation en faveur du secteur médical
- Du partenariat avec l'ARS pour l'aide en matériel médical auprès des soignants,
- De l'aide accordée aux pharmaciens et aux commerces de proximité pour équiper leurs comptoirs de vente de plexiglass de protection,
- Des aides en faveur des agriculteurs,

La Commission permanente convoquée ce mercredi selon la procédure d'urgence sera présidée par Laurent WAUQUIEZ. Elle se réunira de façon dématérialisée par conférence téléphonique selon les dispositions prévues par la loi sur l'urgence sanitaire qui a assoupli le quorum (1/3 des membres de la CP, possibilité pour les membres d'être porteurs de deux pouvoirs). Chaque groupe politique transmettra immédiatement après la commission un tableau récapitulatif de ses votes pour chacun des rapports examinés. Les délibérations adoptées seront ensuite signées par le Président et transmises au contrôle de légalité selon les procédures habituelles. Pour rappel, les séances de la Commission permanente se

déroulent à huis-clos.

*« Face à l'urgence sanitaire, nous avons engagé depuis plus de deux semaines la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans une mobilisation sans précédent en faveur de tous ceux qui sont en première ligne dans la lutte contre cette épidémie. Pour nos soignants et nos malades, mais aussi pour aider nos entrepreneurs, nos artisans, nos agriculteurs à mieux traverser la crise, nous avons à nous battre de façon très pragmatique.*

*J'ai tenu à ce que les Présidents de nos groupes politiques soient régulièrement informés pendant cette crise des actions que l'exécutif engage. J'ai entendu les propositions concrètes que certains d'entre eux ont déjà pu formuler.*

*La réunion de cette Commission permanente extraordinaire et en urgence était pour moi importante non seulement pour pouvoir pleinement mobiliser nos capacités d'aides régionales, mais également pour permettre à l'ensemble des sensibilités politiques qui siègent dans notre assemblée de s'associer à ces mesures et montrer ainsi, par-delà les clivages, l'entière mobilisation de la Région. »*

**Laurent WAUQUIEZ**, Président de la Région

